

RAPPORT MORAL 2021

Nous sommes de nouveau réunis entre adhérents, partenaires, collègues pour cette assemblée générale ordinaire du FONJEP.

Si l'année 2021 nous a permis d'équilibrer nos pratiques entre réunions en visioconférence, retour « en présentiel », qui, entre parenthèses est un vilain mot, j'aurai tendance à lui privilégier « en vrai ou sur place » et réunions hybrides, nous avons cependant fait le choix de tenir cette assemblée générale uniquement ici, et maintenant, au FIAP, afin de vous permettre de pleinement profiter des travaux et des ateliers qui débiteront dès la fin de notre assemblée statutaire. Nous continuons cependant à utiliser le vote électronique et les deux rencontres Projep qui s'inscrivent dans le cadre de cette assemblée seront diffusées en direct en ligne. Nous tentons ainsi de faire appel aux meilleurs de ces deux mondes, le virtuel et le réel, ce qui est un défi pour l'éducation populaire, mais nous aurons l'occasion d'y revenir.

Pour ma part, il s'agit de mon second rapport moral mais il porte sur ma première année complète de présidence au Fonjep. Ce fut une année riche, où les rencontres personnelles, professionnelles, institutionnelles ou associatives ont pu enfin avoir lieu. La vie semble avoir repris un cours quasi normal. Bien que depuis le mois de février, ce soit désormais la guerre qui frappe à notre porte et qui nous fait, à nouveau, ressentir cette anxiété qui avait un peu reculé avec la décrue de la pandémie.

J'ai une pensée toute particulière pour le peuple ukrainien, pour chaque civil fauché, pour chaque vie humaine sacrifiée sur l'autel d'une dictature qui tait son nom. La seule bonne nouvelle depuis les quatre mois que dure cette guerre est le sursaut de fraternité et de solidarité qui s'est produit dans le monde, en Europe et en France. Nous pouvons saluer la mobilisation exceptionnelle des associations, des collectivités et des services de l'État pour accueillir les réfugiés ukrainiens, ouvrir des hébergements, assurer la traduction, soutenir la scolarisation des enfants, leur offrir des espaces de loisir etc.

Cette situation inédite peut nous amener à deux constats en tant qu'éducateurs populaires :

Le premier est que, s'il n'y a pas de hiérarchie dans les détresses, la mobilisation face à la détresse ukrainienne a été sans commune mesure avec celle face à d'autres guerres, plus lointaines. Il reste donc un travail éducatif considérable à mener pour que nos sociétés occidentales, éduquées et démocratiques, ne perçoivent plus l'autre, l'étrange étranger, contraint à la migration, comme une menace.

Le second, si l'on ajoute à cette guerre en Ukraine, les informations qui deviennent publiques sur les causes de l'assaut sur le Capitole aux États Unis, est que nos démocraties libérales restent fragiles. Il est vital aujourd'hui de travailler collectivement et sincèrement, entre corps constitués et pouvoirs publics, à la fois à l'approfondissement de la démocratie, à son ré-enchantement mais également à la formation à la citoyenneté, au développement de l'esprit critique, à la résistance aux fake-news...

Vous l'aurez compris, c'est bien du besoin d'un travail massif d'éducation populaire dont je parle.

Si je cite des événements survenus de l'autre côté de l'Atlantique, c'est bien la forte progression de l'extrême droite et de ses idées aux élections présidentielles et législatives en France qui doit nous inquiéter. Combien de territoires ont placé le rassemblement national au premier plan ? Combien de familles transmettent la peur de l'autre, pour ne pas dire la haine ? Combien de foyers n'entrevoient plus d'avenir serein ?

Là encore l'éducation populaire a un rôle essentiel à jouer pour combattre ces idées qui mènent à la guerre, pour démonter les contre-vérités, pour permettre d'appréhender la complexité, pour favoriser la rencontre de la différence, pour éduquer à la paix...

Il y a un enjeu tout particulier sur ces questions à articuler l'éducation non formelle et l'éducation formelle, à profiter de cette maison commune qui est désormais la nôtre entre éducation populaire et éducation nationale pour conjuguer des politiques ambitieuses.

D'autant plus que nous changeons de paradigme économique avec un retour de l'inflation qui vient percuter l'économie de notre pays. Nous allons devoir, entre pouvoirs publics et association, créer un cordon sanitaire pour contenir la paupérisation qui va être exponentielle dans les semaines et mois qui viennent et qui ne peut qu'aggraver le désespoir et favoriser le recours aux solutions simplistes et la recherche de bouc-émissaire. Les associations caritatives sont déjà sur le pont, nous allons à notre tour devoir susciter les entraides, les coopérations, les échanges tout en menant le travail éducatif et la mise en débat. Nous allons devoir empêcher et limiter les déchirures entre les citoyens et la République et retisser, autant que faire se peut, les liens. Tout au moins, il nous faudra fournir le matériel de tissage pour que chacun se mette à l'ouvrage avec ou sans aide.

Avant d'aborder un peu plus les enjeux de cette année 2022 et nos perspectives communes, je veux d'abord adresser une pensée à toutes celles et ceux qui continuent à être touchés par la maladie, directement ou par l'intermédiaire d'un proche.

La pandémie a laissé des séquelles physiques, psychologiques. Elle aura sifflé la fin d'un monde insouciant. Elle nous a ouvert les yeux sur nos manques mais a révélé les trésors d'ingéniosité qui sommeillaient en chacun de nous.

Elle a enfin joué un rôle d'accélérateur des transformations dans tous les champs : économiques, sociaux, environnementaux, familiaux. Elle a aussi contribué à donner une place différente au travail dans la vie de chacun. Et enfin, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, elle a obligé le monde associatif à rappeler son attachement à l'intérêt général, ce que parfois certains avaient pu oublier.

C'est donc dans ce monde en changement que j'ai eu l'honneur de traverser l'année 2021 au Fonjep. J'ai tenté d'y dérouler la feuille de route que je vous avais présentée et que vous aviez approuvée.

Avant d'y venir je souhaite revenir sur les travaux que porte le Fonjep depuis 5 ans maintenant et ce plus particulièrement sur les modèles socio-économiques des associations de jeunesse et d'éducation populaire (MSE).

Cette démarche MSE, initiée depuis 2016 par le Fonjep, en lien avec le CNAJEP et l'Adasi a pour vocation d'accompagner l'évolution des modèles socio-économiques des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Je vais essayer de vous présenter nos travaux MSE en quelques dates, je ne vais pas tout reprendre puisque nous aurons l'occasion pendant nos deux journées de faire un retour sur ces années mais si je devais résumer en quelques grandes étapes ce serait :

2016-17 :

- Un groupe de travail
- Une enquête auprès de 4002 associations de jeunesse et d'éducation populaire
- Des entretiens individuels avec les acteurs qui avaient mené des actions qui nous semblaient pionnières.
- 4 hypothèses sont formulées : la nécessité de capitaliser, la nécessité de diffuser, la nécessité d'accompagner, la nécessité d'expérimenter.

2018 – 2019

- 4 expérimentations avec quatre équipes de recherche et quatre groupes d'associations, Atémis, la Fondation pour la Maison des Sciences de l'homme, le Lisra et le Rameau. Les objets portent sur : articuler analyse de terrain et travaux de prospective, analyser le lien entre associations et écosystème local, outiller les têtes de réseau pour accompagner le changement de modèle, s'appuyer sur les dynamiques territoriales en milieu rural
- 45 associations accompagnées

- 4 états de l'art des 4 équipes
- 2 états de l'art en France et en Europe par l'INJEP

2020

- Une nouvelle enquête MSE et impacts de la crise sanitaire liée à la Covid-19 auprès de 4500 associations révèle le besoin d'un accompagnement pour développer de nouveaux partenariats et de formes de coopérations avec d'autres acteurs du territoire (pour 60% des associations et 58% des têtes de réseau), et d'un appui à la valorisation des actions menées auprès des partenaires financiers (pour 47% des associations et 41% des têtes de réseau).

2021

- La FMSH, 10 têtes de réseau et 5 associations locales poursuivent le travail.
- Sortie de l'ouvrage « Les modèles socio-économiques des associations : spécificités et approches plurielles » de l'INJEP
- Appui à une expérimentation en Hauts de France
- Travaux sur les pôles territoriaux de coopération associatifs
- Premier cofinancement de travaux de recherche par le biais de l'IFMA

2022

- FMSH, 10 les têtes de réseau, et 5 associations locales poursuivent le travail.
- L'expérimentation en Hauts de France se poursuit.
- Déclinaison territoriale d'un travail de sensibilisation aux résultats des travaux sur 16 régions auprès de 511 associations.

Vous aurez noté la corrélation entre les travaux en 2021-2022 et les ateliers qui vous sont proposés à l'issue de cette assemblée générale.

Ce sont ces 6 années de travaux qui alimenteront la table ronde de demain matin. Cette table ronde réunira autour de moi l'Injep et l'Ifma et sera animée par Guillaume RODELET. Nous nous questionnerons ensemble sur comment faire dialoguer la pratique et la recherche dans l'Education populaire.

L'année dernière je concluais mon rapport moral en vous faisant part des propositions que j'avais énoncées dans ma feuille de route. En effet, en réponse aux enjeux démocratiques, environnementaux et numériques et aux transformations profondes qui affectent les associations, je pensais que le FONJEP, se devait de réfléchir à de nouvelles formes de soutien à ces transformations.

Nous avons travaillé en 2021 au sein d'une nouvelle commission, la commission prospective afin d'identifier les sujets sur lesquels nous voulions plancher en 2022 pour construire la feuille de routes des travaux du fonjep pour les 3 ans à venir. Je vous dévoile ici les thèmes traités, bien qu'un bon nombre d'entre vous aient pu suivre nos PROJEP depuis janvier. D'ailleurs ce soir à 17 h30, nous aborderons la 5^{ème} rencontre PROJEP et demain la 6^{ème} :

1. Visions de l'éducation populaire d'aujourd'hui et demain
2. Professionnalisation, formation
3. Les volontariats
4. Temps libéré, temps de vie, temps contraint
5. L'éducation populaire au service de quels engagements ?
6. Transitions numériques, démocratiques et environnementales : transitions ou ruptures ?
7. Recompositions territoriales : Cogérer les dispositifs entre politiques publiques et associations
8. Les transitions numériques
9. Les transitions environnementales
10. Les transitions démocratiques

En qualité de président du FONJEP je veille à ce que ces sujets s'inscrivent à chaque fois dans une dynamique prospective et surtout qu'ils répondent aux attentes, aspirations et besoins des associations et plus particulièrement ceux des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

C'est dans cet état d'esprit que nous avons lancé, aux côtés d'Hexopée, le syndicat employeur, une enquête à l'automne 2021.

Depuis plusieurs mois, de nombreuses associations relayaient des difficultés importantes de recrutement engendrant des complications significatives pour la mise en œuvre de leurs missions. Une large étude a ainsi été ouverte aux adhérents Hexopée et au réseau FONJEP du 4 au 15 octobre 2021. Elle a enregistré 1367 réponses de structures et associations. Sur l'ensemble des associations ayant répondu au questionnaire, 10 % des postes salariés n'étaient pas pourvus. De plus, ces structures prévoient d'importants recrutements dans les 12 mois à venir, avec

12955 ouvertures de postes prévues. Ces ouvertures concernaient dans une très grande majorité des postes d'animation (8949).

Face à ce constat, la secrétaire d'Etat a lancé les assises de l'animation que nous avons coanimées avec Hexopée et le Cnajep. Je tiens à saluer ici l'esprit de coopération et de coconstruction qui a prévalu durant ces assises.

Nous avons ainsi contribué à la naissance des 25 mesures regroupées autour de l'animation volontaire et l'animation professionnelle qui ont pour objectifs d'inventer l'animation socio-éducative de demain, de renforcer la complémentarité éducative dans les territoires, de faciliter l'accès des animateurs professionnels à des formations de qualité, d'améliorer la qualité des emplois et ouvrir l'animation à d'autres professionnels, de reconnaître le BAFA comme un dispositif majeur de l'engagement des jeunes, de faciliter l'accès des jeunes au BAFA et de garantir la rémunération des animateurs volontaires et la valorisation de leur engagement.

Nous nous arrêterons sur une mesure en particulier qui est la création du comité de filière, auquel le Fonjep compte s'investir pleinement.

Ce chantier de l'animation fera partie d'une des priorités du Fonjep. Contribuer à la professionnalisation, à la revalorisation, à la reconnaissance, à la formation des animateurs est un enjeu majeur pour le Fonjep. Ce sont aujourd'hui 7712 animateurs de projets associatifs que compte le Fonjep.

Je me permets de dire quelques mots de l'activité du FONJEP, sans pour autant faire ombre à l'intervention de Guillaume RODELET qui présentera le rapport d'activités :

Parmi les 7 712 postes Fonjep contractualisés en 2021, 1000 émanent du plan de relance et concernent exclusivement des jeunes de moins de trente ans. Cette augmentation de postes depuis quelques années reste une très bonne nouvelle pour le secteur associatif et tout particulièrement le secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire. Je rappelle, et il est bon de le marteler, que le poste vient financer l'animation du projet associatif, et à ce titre est souvent corrélé à un poste d'encadrement, voire de direction. En ma qualité de président, je me félicite à chaque nouveau poste créé tout en espérant, encore et toujours, que la préconisation faite par la Cour des comptes en 2016 trouve un écho favorable : faire en sorte que le montant du poste FONJEP, de l'aide, atteigne un tiers du coût total moyen chargé d'un poste. Cette préconisation amènerait le poste Fonjep à 10 000 euros au lieu des 7164 euros. Au moment où l'inflation nous met collégialement en danger, il serait bienvenu de repenser le montant d'un poste Fonjep. J'aurai l'occasion de porter cette préconisation dans mes prochaines audiences auprès des ministres nouvellement nommés.

Pour clôturer avec les postes Fonjep, le président que je suis, en m'appuyant sur le trésorier et le trésorier adjoint, a fait part aux ministères de notre volonté de continuer à pouvoir faire les avances de trésorerie aux associations. La part de postes Fonjep ayant doublé en 6 ans nous a conduit à réfléchir avec les ministères à un calendrier de versement des dotations un peu plus serré.

La Solidarité Internationale a beaucoup souffert de la fermeture des frontières lors de la pandémie, mais là encore la réactivité du MEAE, et celle de l'équipe du Fonjep, ont permis de diversifier les propositions qui ont permis aux associations de garder un lien avec l'international. L'année 2021 a vu la naissance de nouveaux dispositifs : Initiative pour la solidarité internationale (ISI), le volontariat d'échanges et de compétences (VEC). Ils sont nés et pérennisés. Un autre chantier a été initié et donnera lieu à une mise en œuvre au deuxième semestre 2022 : Ce sont les jurys régionaux qui seront coanimés par les associations retenues et financées par le MEAE et le Fonjep pour asseoir un ancrage régional et susciter des coopérations inter associatives autour de la Solidarité Internationale.

Et enfin, la nouvelle loi sur le développement solidaire et la lutte contre les inégalités mondiales, adoptée à l'été 2021, a notamment amorcé une dynamisation du volontariat de solidarité internationale (VSI), avec un cadre juridique modernisé auquel contribue le Fonjep auprès des services de l'État, le développement du volontariat dit « de réciprocité » (accueil de VSI étrangers en France) dans l'objectif d'un accroissement significatif du nombre de missions dans les prochaines années, et une augmentation du soutien financier par volontaire.

Ce sera certainement le gros chantier des années à venir pour le Fonjep : comment articuler et croiser les enjeux des associations de solidarité internationale et des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Là encore de belles perspectives à venir.

Et enfin pour le pajep, l'année 2021 a été marquée par deux événements : la préparation du colloque « De l'animation nature à l'éducation à l'environnement ? » qui a eu lieu les 30 et 31 mars 2022 et la sortie de l'ouvrage *Voir, juger, agir, Action catholique, jeunesse et éducation populaire (1945-1979)*. Nous aurons l'occasion de revenir sur le colloque en 2023, d'autant plus qu'une réflexion est d'ores et déjà amorcée sur l'écriture des actes.

L'ouvrage « *Voir, juger, agir* », issu des deux journées d'étude de 2017 et de 2020_organisées par le Pajep, est paru le 12 mai aux Presses universitaires de Rennes.

La publication de ces actes est le fruit d'un long et patient travail d'organisation, de repérage, de coordination, de discussion, de relecture et de valorisation mené par le Pajep en étroite collaboration avec l'historien Bernard Giroux et de nombreux autres spécialistes et partenaires. Le Fonjep a soutenu et appuyé la publication de cet ouvrage, qui

a également reçu le soutien financier de l'Adajep, partie prenante de l'organisation de ces journées, et du fonds de dotation Françoise Tétard.

L'ouvrage est divisé en deux parties : la première période, de 1945 jusqu'au milieu des années soixante, a vu les mouvements d'Action catholique spécialisée (JOC, JAC, JEC, JIC, JMC¹) s'interroger sur la mission de rechristianisation de la jeunesse assignée par l'Église. Les évolutions de la société d'après-guerre, et notamment l'interpellation des événements liés à la guerre d'Algérie, ont construit des militants vivant leur foi en relation de plus en plus forte avec les réalités sociales et politiques.

La deuxième partie commence à partir de mai 1968 : durant une dizaine d'années, les mouvements d'Action catholique ont été traversés par les convulsions qui ont agité une partie de la jeunesse du pays. Cette période a été celle d'un éloignement sensible d'une part notable des adhérents de ces mouvements et parfois de leur direction et du projet ecclésial qui les avait fondés. Elle a été le creuset d'une force militante qui s'est largement investie dans les combats de toute une partie de la société.

D'ailleurs Serge GERBAUD administrateur de l'ADAJEP vous a accueilli avec l'ouvrage ce matin il sera encore présent jusqu'en début d'après-midi, n'hésitez pas à aller feuilleter l'ouvrage.

Je profite de ce moment pour lui souhaiter un très bel anniversaire, hasard du calendrier, il est né un 16 juin.

Bon anniversaire Serge.

Puisque j'en arrive aux félicitations, je tiens à adresser mes remerciements aux délégués régionaux du Fonjep qui ont durant 5 ans animé les comités régionaux sur les territoires.

Je les remercie d'autant plus que la pandémie nous a amené à prolonger leur mandat de deux années. Ils ont ainsi travaillé au côté du Conseil d'administration pour alimenter la nouvelle feuille de route des comités régionaux. C'est à partir de cette dernière que nous avons lancé l'appel à candidature des nouveaux délégués et suppléants.

Je souhaite donc la bienvenue aux 16 nouveaux délégués régionaux ainsi qu'aux 16 suppléantes et suppléants.

Ce sont ainsi 32 représentants associatifs qui vont, aux côtés des correspondants des services déconcentrés et des collectivités, animer la parole sur les régions.

Nous allons ensemble remettre sur le métier, l'articulation entre l'action du FONJEP et les politiques publiques territoriales, notamment régionales, pour en améliorer les effets leviers. Nous nous devons d'imaginer des dispositifs

¹ Jeunesse ouvrière chrétienne, Jeunesse agricole catholique, Jeunesse étudiante chrétienne, Jeunesse indépendante chrétienne, Jeunesse maritime chrétienne.

complémentaires entre collectivités territoriales et État / FONJEP en matière de soutien aux projets associatifs en réponse aux grands enjeux que la commission prospective a identifiés.

Il ne vous aura pas échappé que tous les travaux initiés en 2021, poursuivis en 2022 seront autant d'occasion pour poursuivre la modernisation permanente du Fonjep.

Alors que le Fonjep approche de ses 60 années, il n'a jamais été aussi présent, tant en termes de postes qui n'ont jamais atteint ce niveau, qu'en termes de moyens dédiés à la Solidarité Internationale.

Le Fonjep dans ses partenariats historiques avec le CNAJEP, le Mouvement associatif, mais aussi dans ses partenariats récents Hexopée, France Volontaires, l'Injep, l'Ifma, Elisfa, se place aujourd'hui comme un acteur, parmi ses pairs, certes, mais un acteur de la prospective. Nous l'avons ainsi démontré avec nos travaux sur le temps partiel subi, nos nombreux travaux sur les modèles socio-économiques, nos enquêtes menées seul ou en partenariat.

Notre force réside dans notre conseil d'administration qui allie les trois composantes : les ministères, les collectivités au travers de Régions de France, Départements de France et très prochainement, je l'espère l'association des maires de France, et les têtes de réseau associatives. Ce conseil d'administration qui nous permet de prendre des initiatives, dès lors qu'elles vont, à court ou moyen terme, servir au plus grand nombre est également un lieu où collectivement nous pouvons contribuer à améliorer les politiques publiques qui nous sont confiés afin qu'elles touchent pleinement leurs cibles.

Je tiens ici à remercier tous les membres du conseil d'administration pour leur implication dans la vie de notre association. Des remerciements appuyés à mon Vice-président Dominique Garet, co-animateur de la dynamique prospective et de la commission territoriale, à Gilles Nedelec, Vice-président du collège institutionnel que des ennuis de santé ont empêché de poursuivre son mandat, à Hélène Hess et Myriam Gargasson de la DJEPVA, qui ont contribué au quotidien à nos actions, à Laurent Bruni, notre trésorier, à Paul Viricel qui lui a cédé sa place, à Guillaume Rodelet, secrétaire et animateur de la commission communication, et à Michaël Duval et Hugo Barthalay pour leur travail sur les MSE et les territoires.

Il ne me reste plus qu'à remercier toutes celles et tous ceux qui constituent le Fonjep, merci aux ministères, merci aux associations adhérentes, merci aux têtes de réseau pour leur engagement au sein du conseil d'administration et des commissions, merci à l'équipe du FONJEP, un salut amical à Patricia Tastayre, qui a accompagné le FONJEP durant toutes ces années et qui est partie pour une retraite bien méritée, un mot de bienvenue à Dounia Amrani qui nous a rejoint, et un très grand merci à notre déléguée générale Nouria Duthoit-Messaoudi qui la dirige avec brio.

Je nous souhaite de bons travaux.

Paris, le 16 juin 2022

Patrick CHENU

Président